

St Dizier Infos

Le bulletin d'information de la commune de St Dizier Leyrenne

Année 2005 Numéro 13

Février 2005

Sommaire :

Informations	2, 3
Téléthon	4, 5
Bibliothèque	6
Anniversaires	7
Vie associative	8, 9 et 10
Calendrier des manifestations	11
Etat civil	12

EDITORIAL

Si la nouvelle année a débuté dans la douceur, cette fin janvier a vu le retour du froid et de la neige : c'est l'hiver, et on en paraît tout surpris ! Quelques centimètres de neige, des routes verglacées et voilà notre civilisation de l'automobile qui perd les pédales ! On est pourtant loin de l'épais manteau blanc décrit par les anciens, qui recouvrait la campagne durant des semaines. Mais nous sommes dans une société qui vit à « flux tendu » ; le moindre ralentissement casse le rythme, plombe le rendement et devient intolérable. Il faut absolument faire quelque chose ! Et d'invoquer la sécurité bien sûr, car on vit dans un phantasme collectif qui voudrait que l'on puisse tout contrôler. D'une nature autorégulée, mais dont les sautes d'humeur nous contrarient, voire nous effraient (parfois à juste titre comme le montre le récent raz-de-marée aux conséquences dramatiques), nous voulons tendre vers un monde dont l'homme maîtriserait tous les rouages. La technologie nous donne un peu l'orgueil du chêne, et nous fait oublier la sagesse et la patience du roseau. Les quelques tonnes de sel, de sable ou de graviers déversés ce week-end sur nos routes par quelques employés communaux et conseillers ont eu leur efficacité, mais il a suffi de quelques degrés de température en plus pour rétablir la situation ! Est-ce à dire qu'il ne faut rien faire ? Assurément non ! Quelques jours d'intempéries supplémentaires et la gravité des problèmes serait devenue nettement plus préoccupante. Etre humble et conscient de nos limites faces aux éléments naturels ne veut pas dire renoncer à améliorer les choses. En l'occurrence, cela signifie définir des points stratégiques (certains carrefours, zones de forte pente), établir un ordre des priorités, prévoir des relais dans les villages pour s'assurer des éventuels besoins de personnes isolées, envisager les moyens techniques (faut-il stocker du sel ?) et humains (trouverons-nous toujours de bonnes volontés le week-end ?)... Bref, il me paraît bon d'élaborer un plan de crise, et ce sera entrepris rapidement. Toutes vos suggestions seront les bienvenues... par courrier SVP !

Mais d'autres chantiers nous attendent pour 2005 ; je citerai pêle-mêle l'abrogation du POS qu'il faut poursuivre, la réhabilitation de nos captages d'eau potable (indispensable pour faire face à l'inéluctable augmentation de la consommation), les travaux sur l'église pour lesquels nous comptons sur 75% de subventions (la cloche a été vue par un expert, qui la date de 1506, et envisage son inscription aux monuments historiques), la réfection du revêtement de la cour de l'école, le difficile problème du

Note pratique

Si vous souhaitez :

- faire paraître une annonce, un article dans le prochain numéro, si vous constatez qu'il manque des renseignements utiles, faites nous parvenir vos documents signés, **avant le 15 avril 2005.**

• à l'adresse suivante:

St Dizier Infos
Mairie de St Dizier Leyrenne
1, rue du Colombier
23 400 St Dizier Leyrenne

- recevoir votre bulletin à une adresse extérieure à la commune, adressez-vous à la mairie en joignant à votre demande une enveloppe affranchie à 1.11 €.

Directeur de la publication:

Guillaumot Hervé

Équipe de rédaction:

Jouannet Olivier, Guillaumot Hervé, Létang Jacques, Pelège Jacques, Petit-Coulaud Joëlle, Scafone Dominique, Slaghenauffi Philippe, Virevialle Robert.

Mairie : Tel 05 55 64 40 30 / Fax 05 55 64 46 87 / e-mail : mairiesdl@wanadoo.fr

I.P.N.S.

maintien des commerces, en liaison avec la communauté de commune, la gare qui va devenir patrimoine communal, le référendum qui va s'organiser, le plan d'eau qu'il faudra bien que la préfecture nous autorise un jour à vidanger, le lotissement des roches qui, enfin prêt, trouve ses premiers acquéreurs...

J'en oublie, et d'autres vont surgir : l'an 2005 sera sans doute trop court pour voir tout se résoudre!

Bonne année à toutes et à tous !

Le Maire, Hervé GUILLAUMOT

- INFORMATIONS - INFORMATIONS - INFORMATIONS -

Vous avez ou vous aurez entre 15 et 20 ans le 13 avril 2005, vous habitez ou vous suivez une formation en Limousin et vous êtes tentés par une expérience de participation active à la vie de votre région ?

Alors, n'attendez plus pour passer à l'action le Conseil Régional des jeunes vous concerne. Pour vous porter candidat ou élire vos futurs représentants, inscrivez-vous sur la liste électorale spécifiquement constituée à cet effet. Vous recevrez un courrier avec un code d'accès personnalisé. Il vous mettra en ligne pour vos futurs représentants sur www.region-limousin.fr du 7 au 13 avril 2005.

Pour vous portez candidat constituez une équipe un garçon et une fille pour respecter la parité homme-femme.

Vous pouvez venir à la mairie pour tout renseignement complémentaire.



Une société de Travail Aérien va effectuer une surveillance aérienne par hélicoptère de lignes HTA pour le compte d'EDF-GDF de Montluçon entre le 1er et le 21 février 2005.

Ne Soyez pas surpris, les vols de surveillance sont des vols rasants, l'appareil, de couleur grise, est immatriculé F.GSIC.

Coupure de courant pour travaux

EDF réalise actuellement des travaux sur la commune de St Dizier Leyrenne qui nécessiteront une interruption d'électricité

le jeudi 10 février 2005 entre 8 h 30 et 10 h

Aux endroits suivants :

FORGEAS	LE BOURG (rue de malépine, rue du Relais, la Gare, les Sagnettes, rue de la Sinas, rue de Têtefont, rue des Cimaux, Peuillaut, rue du Rivailoux, rue Sagnat Reignas, route de la gare etc...
LA VILLATTE	
PRADEIX	
BALOUMIER	
CHAUVERNE PIOLET	route de MURAT et route de la MAZERE
CHAMPROY	
Les EFFES	
MURAT	



RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL -

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9 h 30 à 12 h						
14 h à 16 h						

Le Maire,
M. Hervé GUILLAUMOT
assure une permanence
tous les Jeudis
de 9 heures 30 à 11 heures 30.

- INFORMATIONS - INFORMATIONS - INFORMATIONS -



Pharmacie de St Dizier Leyrenne

Gardes de nuit et de week-end

du lundi 10 janvier au vendredi 14 janvier
samedi 26 février et dimanche 27 février
du lundi 21 mars au vendredi 25 mars
samedi 9 avril et dimanche 10 avril
du lundi 25 avril au vendredi 29 avril
samedi 28 mai et dimanche 29 mai
du lundi 6 juin au vendredi 10 juin

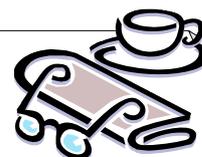
Horaires d'ouverture	
Lundi	14 h - 19 h
Mardi au vendredi	9h - 12h 14h - 19h
Samedi	9h- 12h30



Petites annonces

SARL GETSM

Messieurs Patrick Verwaerde et Dominique Westelynck
Installation et rénovation de chauffage central, Sanitaire, électricité et services,
Démontage, transfert, montage de construction modulaire
4, les Sagnettes, 23400 St Dizier Leyrenne
☎ 05 55 64 39 02 Portable : 06 26 86 22 83



CAMPAGNE DE PREVENTION DE LA CHUTE CHEZ LES PERSONNES DE PLUS DE 55 ANS (suite)

Madame AUMARECHAL, responsable du service de l'Éducation pour la Santé
et l'animatrice de l'"Atelier Équilibre" viendront

le lundi 28 février 2005 à partir de 14 heures à la salle des fêtes

pour faire le bilan de cet atelier à St Dizier Leyrenne.

Les personnes qui ont participé à cet atelier l'an dernier seront convoquées mais rien n'empêche celles qui le désirent de venir pour avoir plus d'informations sur cette campagne de prévention.



TÉLÉTHON
2004



Au Karaké du vendredi soir, nous avons découvert le boy's band de St Dizier ...



Et le samedi,
le spectaculaire lâcher de ballons...



...des marrons grillés, un panier garni, des jeux...



spectacle, sketches et chansons...



...des bénévoles enthousiastes et un public attentif...

...tous réunis pour une bonne cause.



Tous les bénévoles qui ont animé, tenu les stands et la buvette ont été ravis que leurs efforts soient récompensés par la mobilisation des habitants de St Dizier et des alentours.

Le mardi 22 février, à 19 heures, salle de la mairie

tous ceux qui ont œuvré pour que ces journées soient une réussite se retrouveront pour un pot de l'amitié.

BILAN FINANCIER TELETHON 2004

Activités	Dépenses	Recettes	Bénéfice
Reste de l'an dernier		100.00 €	100.00 €
Panier garni		170.00 €	170.00 €
loterie		235.00 €	235.00 €
Jeux pour les enfants	190.00 €	615.50 €	425.50 €
Grilles / enchères		569.85 €	569.85 €
Brioche du tennis	704.60 €	1 442.79 €	738.19 €
taurillon	1 650.87 €	2 549.05 €	898.18 €
dons		1 117.00 €	1 117.00 €
enveloppes		1 027.00 €	1 027.00 €
Buvette	294.35 €	1 356.06 €	1 061.71 €
repas	122.85 €	1 941.00 €	1 818.15 €
Total général	2 962.67 €	11 123.25 €	8 160.58 €

Bibliothèque municipale



La bibliothèque sera ouverte, comme d'habitude,
tous les jeudis de 15h à 18h et
tous les vendredis de 18h à 20h

Nous vous présentons tous nos vœux pour la nouvelle
année et nous remercions tout particulièrement les
personnes qui, par leurs dons, nous permettent
d'augmenter le fonds propre de la
bibliothèque municipale.

*Pour tout renseignement vous pouvez contacter la responsable
Mme Catherine Laroche au 05 55 64 45 54*

Le cygne

Le 1er décembre 2004 un cygne s'est posé sur le plan d'eau
mais il est reparti ... dommage !



Le sens de la famille, un véritable patrimoine affectif

La famille Faury de Saint-Dizier-Leyrenne était réunie au grand complet, mi-décembre, ce qui n'est pas somme toute pour elle un véritable exploit car, pour cette famille, se réunir est une réelle habitude festive.

Mais ce dimanche, la réunion familiale avait un autre sens, puisqu'il s'agissait de fêter les noces d'or - 50 ans de mariage - de Louissette et de Marcel Faury. Entourés, comme toujours, de leurs six enfants et de leurs 11 petits-enfants, les époux Faury ont fêté dignement cette joyeuse et admirable étape de leur vie, au restaurant. La fête était double, car, outre cet anniversaire de mariage dont la durée est déjà un événement, un autre membre de la famille reçut les applaudissements et les félicitations de tous, l'arrière grand-mère, mère de Louissette, Gabrielle Lebureaud, pour ses 90 ans d'existence ! Deux exploits honorés comme il se doit. Louissette et Marcel Faury se sont, tout au long de leur vie d'agriculteurs, employés à entourer leurs six enfants d'une affection que tous leur rendent bien par leur présence au complet tous les dimanches.

Une grande fête, qui prouve, si besoin était, que chez les Faury, on a le sens de la famille. Et ce n'est pas prêt de s'arrêter, car, si ce dimanche quatre générations entouraient l'aïeule Gabrielle, la cinquième est assurée, avec l'arrivée d'une petite fille, Maeva, à qui on souhaite la bienvenue.



LES AMIS DE L'ÉCOLE LAÏQUE (A.E.L.)

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 NOVEMBRE 2004.

L'association des amis de l'école laïque (AEL) de St Dizier Leyrenne est ouverte à tous.

Elle a pour objectif de dynamiser l'école communale en offrant aux enfants la possibilité de participer à des voyages, des séances de cinéma, des livres, des jeux, des ordinateurs etc..

Elle participe à l'animation socio culturelle de la commune en proposant des activités telles le bridge, la gymnastique volontaire.

Deux activités disparaissent à cette rentrée : la chorale qui prend son indépendance et le tennis de table faute d'avoir trouvé un responsable après la démission de son animateur.

Les classes de découverte sont organisées par le directeur de l'école et son conseil.

Elles bénéficient de subventions de la part du CCAS, la part que vous voyez apparaître sur le journal communal.

L'association peut aider à financer ces classes de mer ou de montagne en finançant, par exemple, les coûts de transport. C'est le cas depuis de nombreuses années, cela ne veut pas dire pour autant qu'il s'agisse d'un dû. Nous ne pourrions continuer à le faire que si les activités organisées durant l'année permettent de dégager des bénéfices, comme ce fût le cas pour la fête du jus de pomme le 6 novembre dernier. A cette occasion, nous avons pu bénéficier du travail de nombreux parents d'élèves (dons de pommes, prêt de matériel etc ...), nous les en remercions et aimerions vraiment que cela puisse continuer afin que les prochaines manifestations soient plus un travail d'équipe que l'affaire de deux ou trois personnes.

Nous vous donnons les tarifs des adhésions pour cette nouvelle année :

Carte adulte avec assurance	11 €
Carte enfant	4 €
Carte ami sans assurance	6 €
Licence gymnastique volontaire	25 €

Qu'il nous soit permis de remercier chaleureusement Chantal PARRAIN pour son excellent travail en qualité de trésorière de l'association. Après de longues années de bons et loyaux services elle souhaite aujourd'hui passer le relais.

Nous remercions aussi Marilyne CHAUSSEBOURG pour ses bons et loyaux services.

Election du nouveau bureau :

Président : Pascal COURBET, Vice Présidente : Carole FAURE

Secrétaire : Michel LAROCHE, secrétaire adjoint : Catherine DEVESSA

Trésorière : Nathalie GEISSEL, trésorière adjointe : Patricia VERWAERDE.

Membres du conseil d'administration :

Octavia SCAFONE, Denis CHAUSSEBOURG.

Prochains rendez-vous :

<i>Dîner spectacle entrecoupé de saynètes et sketches interprétés par la troupe Eusot 15 € pour les adultes et 10 € pour les enfants de - de 12 ans</i>	26 FEVRIER 2005
FOIRE AUX BOUDINS	13 MARS 2005
LOTO	2 avril 2005
CONCERT	18 JUIN 2005

VIE ASSOCIATIVE

Dates	Activités	Lieu
Samedi 5 février	<i>Comité des fêtes</i> : Soirée Karaoké + repas	Salle des fêtes
Dimanche 13 février	<i>Fils d'Argent</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 20 février	Compagnons de l'accordéon : concert	Salle des fêtes
Mardi 22 février	Merci Téléthon de St Dizier	Salle de la mairie
Vendredi 25 février	<i>Fils d'Argent</i> : Assemblée Générale à 14 heures	Salle des fêtes
Samedi 26 février	<i>A.E.L.</i> : dîner spectacle Avec la troupe Euzot	Salle des fêtes
Samedi 5 mars	<i>Foot</i> : Loto	Salle des fêtes
Dimanche 13 mars	<i>A.E.L.</i> : Foire aux boudins	Salle des fêtes
Dimanche 20 mars	<i>Tennis</i> : Thé dansant	Salle des Fêtes
Samedi 2 avril	<i>A.E.L.</i> : Loto	Salle des Fêtes
Dimanche 3 avril	<i>Fils d'Argent</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 10 avril	<i>Tennis</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 17 avril	<i>L.A.C.</i> : La Leyrennoise	Salle des fêtes
Dimanche 8 mai	<i>Fils d'Argent</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 15 mai	<i>Tennis</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 22 mai	<i>Leyrenne patrimoine</i> : Fête du pain	Village
Dimanche 29 mai	<i>Fils d'Argent</i> : repas de la fête des mères	Salle des fêtes



État civil

Décès

Mme Andrée MEUNIER épouse LECARDEUR (76 ans)

Mlle Rose-Marie, Augustine, Lucie RENART (92 ans)

M. le Maire et les conseillers municipaux adressent leurs sincères condoléances aux familles.

Extrait du discours de Madame Simone Veil le 23 janvier 2005 à l'occasion de l'inauguration du Mur des Noms du Mémorial de la Shoah.

« ...Lieu de recherche et de connaissance, le Mémorial de la Shoah, illustre la fidélité au passé, mais aussi la volonté d'adapter au monde contemporain, les exigences de la mémoire collective et de l'histoire. Outre la transmission, cruciale pour nous tous, il s'est fixé pour mission, aussi bien la connaissance de l'histoire que la réflexion, le recueillement et la prière. Il réunit, en effet, sous un même toit des archives, une bibliothèque, un monument. Il fait revivre les traditions et nos passés respectifs, sans pour autant les couper de l'avenir.

Au moment où, nous, les derniers témoins de la Shoah, disparaissions les uns après les autres, le Mémorial, grâce au mur des noms, a pour vocation de pérenniser la mémoire.

Le temps n'est pas loin où disparaîtront les derniers témoins de cette époque maudite. Le temps viendra aussi où nos enfants et nos petits enfants, qui nous ont souvent interrogés, disparaîtront à leur tour. Certes, nous espérons que nos descendants, longtemps encore, se souviendront, comme les Juifs chassés d'Espagne et du Portugal ont su préserver la mémoire et la langue de leurs ancêtres.

Devant ce mur, passeront aussi des classes d'élèves, des jeunes dont beaucoup n'auront sans doute jamais entendu parler de la Shoah, à moins que l'école, comme elle le fait depuis quelques années, assume pleinement sa mission d'enseignement de l'histoire. En effet, la mémoire de la Shoah ne peut pas être seulement portée par les victimes et leurs descendants.

Parce que la Shoah a été le mal absolu, elle doit continuer à interpeller, tout à la fois la mémoire collective et la conscience de chacun. Ainsi, chaque passant ou visiteur doit comprendre qu'en exterminant les Juifs, c'est l'Humanité tout entière qui a été assassinée à Auschwitz, Maidanek, Belzec, Buchenwald, Tréblinka ou Sobibor.

Le Mur des noms rend aux victimes de la Shoah une parcelle de l'identité qu'on leur a volée. Il leur confère la sépulture qu'ils n'ont pas eue, devant laquelle s'expriment la ferveur de notre recueillement et la fidélité de notre mémoire. »

*Vous pouvez trouver l'intégralité de ce discours sur education.france5.fr/shoah/savoirplus-liens.htm
Fondation pour la Mémoire de la Shoah ou sur le site du CNDP www.cndp.fr/*